

Association

Karaté Shukokaï

De Boissy Saint Léger



KARATÉ SHUKOKAI
BOISSY SAINT LÉGER



RAPPORT D'ACTIVITES

2017-2018

Siège social

Mairie de Boissy St Léger – 94470 BOISSY SAINT LEGER

E-mail : karate.shukokai.boissy94@gmail.com

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL.....	3
PRESENTATION DU COMITE DIRECTEUR.....	3
Composition	3
Réunions.....	3
ENSEIGNEMENT DU KARATE ET DES DISCIPLINES ASSOCIEES.....	3
Les professeurs.....	3
Le dojo	3
Les horaires	4
Les disciplines proposées	4
LES ADHERENTS.....	4
RAPPORT D'ACTIVITES.....	5
LES PASSAGES DE GRADE	5
LES STAGES KATA.....	5
LES FORMATIONS	5
LES COMPETITIONS.....	6
L'EQUIPEMENT ET LE MATERIEL	6
LA COMMUNICATION	6
NOS PARTENAIRES.....	7
POUR LEURS SUBVENTIONS ET LES INFRASTRUCTURES MISES A NOTRE DISPOSITION.....	7
POUR LEUR SOUTIEN DANS L'EXERCICE DE NOTRE SPORT	7
POUR SON SOUTIEN FINANCIER	7
RAPPORT FINANCIER 2017-2018	8
BUDGET PREVISIONNEL 2018-2019.....	9

RAPPORT MORAL

PRESENTATION DU COMITE DIRECTEUR

Composition

Lors de l'Assemblée Générale du 29 juin 2017, ont été élus membres du Comité Directeur :

- Eva MOUCHET, présidente
- Virginie HAGEGE, vice-présidente
- Sabrina MICHLER, secrétaire
- Cyril CERVEAU, secrétaire adjoint
- Philippe HAGEGE, trésorier
- Yann PIDOUX-LOTODE, trésorier-adjoint

Réunions

Lors de l'année sportive 2017-2018, le comité directeur s'est réuni 4 fois afin de faire le point sur la vie de l'association.

ENSEIGNEMENT DU KARATE ET DES DISCIPLINES ASSOCIEES

Les professeurs

Plusieurs professeurs enseignent le karaté et ses disciplines associées au sein de notre association :

- Pascal SILLARD, 5^{ème} dan, enseigne le karaté (tous niveaux) les lundi et jeudi soir.
- Virginie SILLARD, 2^{ème} dan, titulaire du DIF, enseigne le body karaté training un mardi soir sur deux et le samedi après-midi ainsi que le baby karaté le samedi après-midi.
- Sabrina MICHLER, enseigne le body karaté bénévolement un mardi soir sur deux.
- Cyril CERVEAU, 1^{er} dan, David BIDAUX, 2^{ème} dan et Hervé MOUCHET, 1^{er} dan enseignent le karaté bénévolement.
- Betty FAYOS assiste bénévolement Virginie SILLARD dans l'enseignement du Baby Karaté

Le dojo

La pratique du karaté et de ses disciplines associées est dispensée au dojo du Gymnase Amédée Dunois sis 18 rue de Sucy à Boissy-St-Léger.

Les horaires

La saison sportive a débuté le 11 septembre 2017 et s'est terminée le 29 juin 2018.

Les horaires appliqués durant cette saison sportive ont été les suivants :

- Enfants (tous niveaux) : le lundi et le jeudi de 18h à 20h,
- Adolescents : le lundi et le jeudi de 19h à 21h15,
- Adultes : le lundi et le jeudi de 20h à 22h,
- Body karaté training : le mardi de 20h30 à 21h30 et le samedi de 14h à 15h.
- Baby karaté : le samedi de 15h15 à 16h

Les disciplines proposées

- Karaté,
- Karaté contact / light contact
- Body karaté training
- Baby karaté

LES ADHERENTS

Le nombre de personnes adhérentes au Karaté Shukokai de Boissy-Saint-Léger est de 74 licenciés, répartis de la manière suivante :

- 53 boisséens et 21 non boisséens,
- 43 licenciés de moins de 18 ans et 31 ado/adultes (dont 10 ceintures noires),
- 11 licenciés de body karaté training.
- 8 adhérents au baby karaté (non licenciés)

RAPPORT D'ACTIVITES

LES PASSAGES DE GRADE

Chaque année, nous organisons 2 passages de grade, l'un en décembre et l'autre en juin. Chaque enfant, âgé de 9 ans et plus, passe une ceinture complète par an ; les enfants de moins de 9 ans passent uniquement une demie ceinture.

Pour cette année sportive, 30 élèves ont obtenu leur ceinture :

- 3 ont obtenu la ceinture blanche-jaune,
- 4 ont obtenu la ceinture jaune,
- 5 ont obtenu la ceinture orange-verte,
- 8 ont obtenu la ceinture orange
- 1 a obtenu la ceinture verte,
- 1 a obtenu la ceinture bleue,
- 1 a obtenu la ceinture marron 1^{er} kyu,
- 5 ont obtenu la ceinture marron 2^e kyu,
- 2 ont obtenu la ceinture marron 3^e kyu,

Pour information le club a 6 adhérents ayant leur ceinture noire 1^{er} Dan, 3 adhérents ayant leur ceinture noire 2^{ème} Dan et 1 adhérent ayant leur ceinture noire 3^{ème} Dan. Et nous avons 2 adhérents en préparation de passage de ceinture noire.

LES STAGES KATA

Grâce à ses partenariats actifs avec la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées (FFKDA) d'Ile-de-France et la Ligue du Val-de-Marne, nos élèves ont pu suivre des stages kata et combat.

Ainsi, 5 stages de kata animés par Arnaud DELAFONTAINE, Champion France Kata par équipe 2017-2018, ont pu être suivis par nos élèves.

LES FORMATIONS

Monsieur Pascal SILLARD est titulaire du titre de juge arbitre National depuis septembre 2015. Il fait également partie du comité des grades à la Ligue Karaté 94 depuis 2005. Il est également intervenant périscolaire pour la Ligue Karaté 94 depuis 2010.

LES COMPETITIONS

Durant l'année sportive 2017-2018, le Karaté Shukokaï de Boissy-St-Léger a participé aux compétitions suivantes, toutes catégories confondues :

Championnat de Ligue Kunité du Val-de-Marne les 14 et 22 janvier 2018
9 podiums

Championnat du Val-de-Marne Ligue honneur le 18 février 2018
4 podiums

Coupe de France Shukokai le 25 mars 2018
6 podiums

Coupe du monde Kofukan (Biélorussie) les 14 et 15 avril 2018
2 podiums

Coupe de France de Kofukan les 5 et 6 mai 2018 en France
18 podiums

Soit un total de **39 podiums** pour la saison

Le Karaté Shukokaï de Boissy-St-Léger a organisé au gymnase Maurice Préault de Boissy Saint Léger :

- Le championnat du Val-de-Marne poussin et senior le 14 janvier 2018
- La coupe honneur pupille et benjamin le 18 février 2018
- Les jeux du val de marne le 3 juin 2018

Le Karaté Shukokaï de Boissy-St-Léger a participé à l'organisation de la coupe de France Kofukan avec le Karaté Shukokai Santeny les 5 et 6 mai 2018 au gymnase de Santeny.

L'EQUIPEMENT ET LE MATERIEL

Du matériel pédagogique a été acheté pour les cours de baby karaté, de body training et de karaté Shukokai.

LA COMMUNICATION

Tous les ans, le Karaté Shukokai participe à la Kermesse des Associations organisée par la Mairie de Boissy-St-Léger. Ainsi, le dimanche 10 septembre 2017, nous étions présents afin de renseigner les boisséens et autres val-de-marnais sur la pratique du karaté, du body karaté training, du baby karaté et avons fait une démonstration de combat et de body.

Le Karaté Shukokaï de Boissy-St-Léger publie également quelques articles sur la vie du club dans le Boissy Info, petit journal trimestriel de la ville.

Depuis le 2 février 2015, l'association a reçu l'agrément SPORT.

NOS PARTENAIRES

Nous remercions nos partenaires pour le soutien porté à notre association :

POUR LEURS SUBVENTIONS ET LES INFRASTRUCTURES MISES A NOTRE DISPOSITION

- La Mairie de Boissy Saint Léger,
- La direction départementale de la cohésion sociale.
- Le Conseil Général du Val-de-Marne

POUR LEUR SOUTIEN DANS L'EXERCICE DE NOTRE SPORT

- L'association Kofukan France,
- La Ligue du Val-de-Marne de karaté et disciplines associées,
- La Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées (FFKDA) d'Ile-de-France.

POUR SON SOUTIEN FINANCIER

- Le garage Midas Sucy en Brie qui est notre sponsor officiel

RAPPORT FINANCIER 2017-2018

Dossier : KSBSL / 2017/2018

Compte de résultat, période du 1 septembre 2017 au 31 août 2018

Dépenses

N°	Compte	Libellé	Débit	Crédit	Solde
1	601100	Achat alimentaire pour buvette	211,43 €		211,43 €
2	606300	Fournitures activités / petit matériel	77,56 €		77,56 €
3	606400	Fournitures administratives	24,57 €		24,57 €
4	606500	Achat de licences fédérales	2 516,00 €		2 516,00 €
5	607000	Achat matériel destiné à être revendu	768,00 €		768,00 €
6	616000	Primes d'assurance	191,42 €		191,42 €
7	618100	Frais de compétition	78,00 €		78,00 €
8	623400	Cadeaux	139,50 €		139,50 €
9	625100	Frais de déplacement	1 369,95 €		1 369,95 €
10	625200	Frais de restauration	127,25 €		127,25 €
11	627000	Services bancaires	79,20 €		79,20 €
12	628100	Cotisations	722,00 €		722,00 €
13	628600	Prestation informatique	102,50 €		102,50 €
14	641100	Salaires	5 400,00 €		5 400,00 €
15	645000	Charges sociales	4 280,00 €		4 280,00 €
16	648100	Mutuelle	457,30 €		457,30 €
Total :					16 544,68 €

Recettes

N°	Compte	Libellé	Débit	Crédit	Solde
17	701000	Recettes des buvettes		338,09 €	338,09 €
18	706200	Recettes inscriptions aux compétitions		78,00 €	78,00 €
19	707000	Vente marchandise		477,00 €	477,00 €
20	744200	Subventions Conseil Général		430,00 €	430,00 €
21	744300	Subventions Commune		2 000,00 €	2 000,00 €
22	751000	Dons manuels		300,00 €	300,00 €
23	756000	Cotisations des adhérents		13 436,60 €	13 436,60 €
Total :					17 059,69 €

Résultat

Excédent : 515,01 €

BUDGET PREVISIONNEL 2018-2019

DEPENSES		
601100	Achat Alimentaire pour buvette	345,00
606300	Fournitures Activités / Petit matériel	100,00
606400	Fournitures Administratives	50,00
606500	Achat de licences fédérales	2 590,00
607000	Achat de matériel destiné à être revendu	870,00
616000	Prime d'assurance	200,00
618100	Frais de compétition	100,00
623400	Cadeaux	200,00
625100	Frais de déplacement	1 500,00
625200	Frais de restauration	200,00
627000	Services bancaires	115,00
628100	Cotisations Club	745,00
628600	Prestation Informatiques	105,00
641100	Salaires	5 400,00
645000	Charges Sociales	4 860,00
	Total	17 380,00

RECETTES		
701000	Recettes des buvettes	350,00
706200	Recettes inscriptions aux compétitions	100,00
707000	Vente marchandise	700,00
744200	Subvention Départementale	430,00
744300	Subvention Municipale	2 000,00
751000	Dons Mauels	300,00
756000	Cotisations des adhérents	13 500,00
	Total	17 380,00